

## **Communiqué de presse**

### **Moy Park Beef Orléans et la Cooperl signent un nouvel accord de contractualisation destiné aux approvisionnements en steaks hachés de McDonald's France**

Paris, porte de Versailles, le 26 février 2024 - – **Moy Park Beef Orléans, le principal fournisseur de steaks hachés de McDonald's France, signe un nouvel accord de contractualisation sur 3 ans avec la coopérative Cooperl, portant sur l'achat de génisses croisées type viande dans le cadre d'une filière durable.**

**Depuis plus de 20 ans, Moy Park Beef Orléans multiplie les initiatives pour développer la contractualisation au sein de la filière bovine et valoriser ainsi l'élevage français. En 2023, plus de 21 000 tonnes de viande bovine française ont été achetées pour répondre aux besoins de l'enseigne, incluant 30 000 animaux contractualisés, provenant de 1 079 élevages.**

#### **Un accord qui vient renforcer la démarche de contractualisation de Moy Park Beef Orléans avec la filière bovine française**

Ce nouvel accord vient consolider un partenariat de long terme entre les deux acteurs, initié en 2010, avec le référencement de l'abattoir de la Cooperl situé à Saint-Maixent-l'École (à proximité de Niort) comme fournisseur de Moy Park Beef Orléans. Ce contrat sur 3 ans, qui porte sur l'achat de génisses croisées type viande, vient en effet apporter un nouveau débouché sécurisé aux éleveurs de la Cooperl.

Dans ce cadre, l'élevage, l'abattage et la valorisation des parties arrière incomberont à la coopérative, tandis que l'industriel achètera les parties avant des animaux, qui contiennent les morceaux utilisés en boucherie pour élaborer des steaks hachés (comme par exemple l'épaule, le collier ou encore les plats de côtes).

Ce nouvel accord débutera cette année avec un millier d'animaux, dans l'objectif d'atteindre 6 000 animaux en 2027, soit 1 000 tonnes de viande pour haché par an. Cette progression sera permise grâce à la mise en place par la Cooperl de nouveaux ateliers d'engraissement.

Le schéma de contractualisation mis en place intègre toutes les exigences de la loi Egalim 2, impliquant une mécanique de prix transparente de l'amont à l'aval, afin de garantir une rentabilité économique et une sécurisation du revenu pour tous, et en premier lieu des éleveurs engagés. Ces derniers disposeront, en outre, d'une vision à moyen terme pour planifier production et investissements, dans un contexte de marché volatile et incertain.

Au-delà du prix, la mise en place d'une production planifiée sur la base d'une réservation des animaux en élevage apporte de la sécurité à chacun : pour la Cooperl, l'assurance d'un débouché et pour Moy Park Beef Orléans, la sécurisation

d'une partie de ses approvisionnements français, alors que le cheptel bovin diminue année après année.

La contractualisation permet également de mettre en valeur une production issue d'élevages qui s'engagent dans une stratégie de responsabilité sociétale. Cette dernière est en cours de déploiement auprès des éleveurs bovins de la Cooperl, intégrant 5 dimensions : qualité de vie au travail, santé, bien-être animal, élevages durables et cultures raisonnées.

*« Ce nouvel accord noué avec la Cooperl, avec qui nous travaillons depuis plus de 10 ans, nous permet de sécuriser nos approvisionnements dans un contexte de diminution du cheptel bovin sur notre territoire. Il reflète pleinement notre volonté de travailler en partenariat toujours plus étroit avec la filière bovine, pour valoriser autant que possible la qualité de l'élevage français »,* souligne Olivier Lorre pour Moy Park Beef Orléans.

*« Nous sommes extrêmement fiers d'avoir pu mettre en place un tel projet de réservation avec Moy Park Beef Orléans, qui vient donner de la visibilité à notre activité d'élevage bovin et représente un levier de croissance pour notre coopérative. Ce partenariat va nous permettre de produire une carcasse adaptée aux spécificités actuelles du marché français et d'améliorer la valorisation de nos animaux. Nos éleveurs sont pleinement engagés pour faire grandir ce partenariat dans les prochaines années »,* précise Bernard Rouxel pour la Cooperl.

*« Ce nouvel accord signé par Moy Park Beef Orléans avec la Cooperl reflète notre volonté de soutenir autant que possible la filière bovine française et de travailler sur le long terme avec elle. Nous sommes très heureux de nous associer à la Cooperl dans ce nouvel accord pour assurer une juste rémunération à ses éleveurs et continuer à travailler à l'amélioration de nos impacts environnementaux »,* indique Eloi de la Celle directeur Achats, Qualité, Logistique et Environnement pour McDonald's France.

### **McDonald's France et son fournisseur Moy Park Beef Orléans, des acteurs moteurs depuis plus de 20 ans qui promeut la contractualisation au sein de la filière bovine française**

Depuis 30 ans, Moy Park Beef Orléans est un acteur structurant de la filière bovine française, avec l'achat encore en 2023 de plus de 21 000 tonnes de viande provenant d'environ 26 000 élevages (représentant plus de 478 000 bovins).

En élaborant des steaks hachés surgelés avec des pièces de viande provenant principalement de l'avant des bovins, l'entreprise joue un rôle économique stratégique pour la filière, en contribuant à la valorisation de cette partie de l'animal et en permettant un meilleur équilibre de la valeur sur l'ensemble de la carcasse.

Sa politique de contractualisation avec l'élevage français est toujours à l'œuvre, avec près de 30 000 animaux livrés en 2023, provenant de 1 079 élevages français. Moy Park Beef Orléans s'appuie sur des bassins d'approvisionnement et des partenaires répartis sur l'ensemble du territoire. Les schémas sont bâtis autour d'un partenariat avec des acteurs du monde de l'élevage (coopérative, fournisseur d'aliments) afin de prendre en compte les spécificités régionales, en termes de race, de type d'animal et de mode d'élevage et d'un abatteur local.

Cette relation de confiance avec les acteurs de la filière permet enfin de travailler conjointement pour apporter des réponses aux grands enjeux de l'élevage, comme sur le bien-être animal avec l'outil BoviWell ou sur les impacts environnementaux avec l'outil CAP2ER.

#### **À propos de McDonald's France en 2023 :**

- 44 années de présence en France
- Près de 2 millions de repas servis chaque jour
- 1 560 restaurants répartis sur l'ensemble du territoire français
- Plus 75% des achats de matières premières agricoles sur les 5 principales filières de l'enseigne réalisés en France (bœuf, poulet, blé des pains, pomme de terre, salade)

#### **A propos de Moy Park Beef Orléans**

Créée en 1987, Moy Park Beef Orléans est une entreprise industrielle du secteur agroalimentaire spécialisée dans la transformation de viande. Son usine est située à Fleury les- Aubrais, près d'Orléans (45). Moy Park Beef Orléans emploie aujourd'hui près de 140 personnes et produit pour McDonald's des steaks hachés surgelés adaptés aux différents sandwiches proposés par l'enseigne.

Depuis plus de 30 ans, Moy Park Beef Orléans est un acteur structurant de la filière bovine française. En sélectionnant et valorisant les morceaux provenant des parties avant des bovins, l'entreprise contribue en effet à l'équilibre de valorisation de la carcasse. Année après année, la France constitue la première source d'approvisionnement de l'entreprise. Ainsi, en 2023, plus de 21 000 tonnes de viande bovine française ont été achetées par Moy Park Beef Orléans auprès de 26 abattoirs référencés pour répondre aux besoins de l'enseigne.

#### **A propos de la Cooperl**

Créée en 1966 en Bretagne, la coopérative agricole Cooperl rassemble aujourd'hui plus de 3000 éleveurs adhérents et emploie 7 700 salariés sur environ 30 sites industriels situés principalement dans le Grand Ouest de la France. Leader de la production porcine en France, Cooperl s'est engagé dans la production bovine en 2008. Forts de notre organisation en filière, de l'amont à l'aval, et avec la volonté de mettre à profit du secteur bovin [son groupement d'éleveurs](#).

Cooperl a structuré en 2019 un Groupement d'éleveurs bovins qui rassemble aujourd'hui plus de 60 éleveurs. Nos objectifs sont clairs : valoriser au mieux les productions des éleveurs de bovins et garantir à nos consommateurs une viande de qualité et une traçabilité complète. un Groupement d'éleveurs bovins qui rassemble aujourd'hui plus de 60 éleveurs. Nos objectifs sont clairs : valoriser au mieux les productions des éleveurs de bovins et garantir à nos consommateurs une viande de qualité et une traçabilité complète.

Cooperl est aussi pleinement mobilisée de longue date sur des enjeux importants de l'agriculture durable : économie circulaire (bâtiments sans lisier, valorisation des coproduits, traitement des eaux usées, production d'énergie...), bien-être animal (Cooperl est un pionnier de l'arrêt de la castration), lutte contre l'antibio-résistance (élevage sans antibiotique), alimentation des animaux sans OGM, cultures sans pesticide...